



NOTE DE SERVICE N° 7

Les notes de service rassemblent les informations administratives et organisationnelles indispensables au bon fonctionnement du service. Elles doivent être communiquées et émargées par l'ensemble des personnels de l'école : les enseignants, les membres du RASED, les titulaires-remplaçants et les enseignants assurant les compléments de service. Je remercie les directrices et directeurs d'y veiller.

(À faire émarger avec la mention « lu et pris connaissance »)

Réf : IEN-MRO/NS/07-22-23

Inspection de l'Éducation Nationale
Centre commercial Makoupy
97351 Matoury

Circonscription de
Matoury1/Régina/Oyapock

Téléphone : 05.94 27 19 85
Mel : secretariat.9730457j@ac-guyane.fr

IEN : Thierry DE LACAZE
Mel : tde-lacaze@ac-guyane.fr

Dossier suivi par :
Sabine DESIR-DEDE, CPC G
Mel : Sabine.Desir1@ac-guyane.fr

Matoury, le 23 septembre 2022

L'inspecteur de l'Éducation Nationale

A

**Mesdames les Directrices d'école,
Messieurs les Directeurs d'école,
Mesdames et Messieurs les Enseignants,
Mesdames et Messieurs les Enseignants
Spécialisés et Psychologues des RASED
des écoles de la circonscription Matoury1-
Régina-Oyapock**

OBJET : Missions et fonctionnement du RASED

Références :

B.O n° 31 du 28 août 2014

Circulaire n°2014-107 du 18 août 2014 – Fonctionnement des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) et missions des personnels qui y exercent

Décret n°2014-1337 du 18 décembre 2014 – Suivi et accompagnement pédagogique des élèves

Aide aux élèves à l'école primaire - Eduscol

Les réseaux d'aides spécialisées - Eduscol

Cette présente note vise à rappeler les missions des membres du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) et à clarifier l'organisation des aides spécialisées dans les écoles de la circonscription de Matoury1-Régina-Oyapock.

Je mesure chaque jour l'engagement des équipes et vous remercie pour vos actions au service de tous les élèves, notamment les plus fragiles.

1- Missions et modalités d'intervention des membres du RASED

Dans chacune des circonscriptions, du premier degré, l'IEN pilote la mise en œuvre des aides aux élèves et aux enseignants, en arrêtant l'organisation générale et les priorités.

Les enseignants conduisent un travail de prévention systématique, notamment par la mise en œuvre d'une véritable différenciation pédagogique, d'une programmation rigoureuse des apprentissages inscrite dans une logique de cycle, et d'une évaluation, régulière et bienveillante, des compétences acquises.

Pour amener l'ensemble des élèves à maîtriser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les enseignants mettent en place dans la classe et dans l'école des

dispositifs (différenciation pédagogique, APC, PPRE, PAP, devoirs faits, stages de réussite...). Mais ceux-ci peuvent ne pas suffire pour certains élèves.

Le travail spécifique des enseignants spécialisés, complémentaire à celui des enseignants des classes, permet de construire une réponse particulière aux besoins de ces élèves. L'intervention du RASED s'inscrit alors dans cette articulation des aides apportées aux élèves rencontrant des difficultés persistantes inhérentes au fait qu'ils ne parviennent pas à :

- dépasser ses difficultés,
- donner du sens aux apprentissages,
- maîtriser les techniques d'apprentissage,
- se rendre disponibles au niveau émotionnel, cognitif, comportemental.

Le RASED intervient pour :

- ✓ Remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par l'enseignant de la classe ;
- ✓ Prévenir leur apparition et leur persistance chez des élèves dont la fragilité a été repérée ;
- ✓ Apporter leurs compétences et leur expertise aux équipes éducatives et autres instances afin de mieux analyser les situations particulières et de construire des réponses adaptées (accompagnement des enseignants).

L'enseignant spécialisé à dominante pédagogique (ESDP) – appelé aussi Maître E – apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires. *Toutefois, il est nécessaire de rappeler qu'il n'apprend pas à lire aux élèves mais propose des aides à l'apprentissage de la lecture.*

L'enseignant spécialisé à dominante relationnelle (ESDR) – appelé aussi Maître G – apporte une aide aux élèves dont l'analyse de la situation montre qu'il faut faire évoluer leurs rapports aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires. Il s'agit, pour le maître G, de prévenir et repérer, grâce à une analyse partagée avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique du cycle, les difficultés de comportement de ces élèves et de mettre en œuvre des actions pour faire évoluer les situations.

Le psychologue de l'Education Nationale « Education Développement et Apprentissages » (EDA) aide à l'analyse de la situation particulière d'un enfant en liaison étroite avec la famille et les enseignants. Il réalise des observations, des bilans et des suivis psychologiques, les entretiens, analyse et interprète les données recueillies.

Le RASED est une des composantes du pôle ressources de la circonscription qui regroupe tous les personnels que l'IEN peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école (conseillers pédagogiques, maîtres formateurs, enseignants référents pour la scolarisation des élèves handicapés, psychologues de l'Education nationale, enseignants spécialisés, enseignants itinérants ayant une mission spécifique, directeurs d'école, etc.).

2- Le RASED de la circonscription Matoury1-Régina-Oyapock (MRO)

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés (RASED) de la circonscription MRO est composé comme suit :

- 3 psychologues de l'éducation nationale : les trois supports sont à ce jour vacants (2 Matoury et 1 Saint-Georges)
- 1 enseignante spécialisée à dominante rééducative : Madame Maureen BRIAND. E
- 8 enseignants spécialisés à dominante pédagogique :
 - A Matoury : Madame Syntia OZIER, Madame Murielle DESIRE, Madame Anne-Laure TREMPREMAN, Myriam GUINAUDEAU, Monsieur Damien DARDAUD ;
 - A Régina : Monsieur Stéphane PARENT ;
 - A Saint-Georges : Madame Betchina MILIEN ;
 - A Camopi : Madame Sandrine CLEMENT.

3- Procédures de prise en charge de la difficulté scolaire

1	CLASSE / ECOLE	Mise en place d'adaptations pédagogiques dans la classe (différenciations), dans le cycle (décloisonnement...)
2	ECOLE / FAMILLE (CONSEIL DE CYCLE)	L'élaboration du PPRE se fait sous le pilotage du directeur. Il s'assure de la cohérence et l'articulation des aides apportées dans un souci d'efficacité. L'équipe définit un objectif évaluable mis en œuvre sur une période. Le PPRE est signé par l'ensemble des acteurs concernés avant sa mise en œuvre puis à l'issue du bilan. Le PPRE peut être reconduit et/ou évoluer après le bilan d'une période à l'autre.
3	ECOLE / RASED (CONSEIL DE CYCLE)	Renseigner la fiche de demande d'aide fournie par le RASED avec précision et concision toutes les rubriques. Les demandes sont remises au directeur pour analyse et avis. <i>Sans demande écrite, il ne pourra y avoir d'intervention du RASED.</i>
4	DIRECTION DE L'ECOLE	Le directeur transmet celles qui lui paraissent recevables au RASED. <i>Il ne peut y avoir d'intervention du RASED si aucune action n'a été menée en amont en termes d'aménagements pédagogiques.</i>
5	ANTENNE RASED	Le RASED examine les demandes et communique, décide et établit son calendrier de prise en charge qui est communiqué au directeur et aux enseignants.
6	RASED / ECOLE	Le RASED élabore ses projets d'aide spécialisée : toute prise en charge d'un élève par le RASED fait l'objet d'un projet d'aide personnalisée (objectif, démarches envisagées, durée de l'action, modalités d'évaluation des progrès).
7	ECOLE / RASED / FAMILLE	L'enseignant de la classe et l'enseignant spécialisé peuvent rencontrer la famille conjointement pour évoquer les progrès de l'élève au travers du projet d'aide mis en place.

Nota Bene : Toute demande d'aide n'implique pas obligatoirement une prise en charge.

Le réseau d'aide devra mettre à disposition des [ressources directement téléchargeables](#) sur le [site de circonscription](#) pour les équipes, les familles (plaquettes d'information, informations pour les écoles...). Une plateforme TRIBU facilitera la mutualisation de leurs outils.

4- Fonctionnement et organisation du RASED de la circonscription Matoury1-Régina-Oyapock

Le RASED de la circonscription est divisé en trois antennes :

- Matoury : écoles du secteur du collège La Canopée
- Matoury : écoles du secteur du collège M. Dumesnil
- Régina-St-Georges-Camopi : écoles de ces trois communes

Les membres de chaque antenne peuvent ponctuellement à la demande de l'IEN renforcer l'action d'une autre antenne. Ainsi, l'enseignant spécialisé affecté à Régina, recevra des ordres de mission, pour intervenir de temps en temps à Saint-Georges.

L'enseignante spécialisée à dominante relationnelle s'organisera pour observer et suivre les élèves, en intervenant sur toute la circonscription. Je demande aux directions d'école de lui réserver une salle pour ses prises en charge dès qu'elle annoncera sa venue dans l'école.

Les membres du RASED de chaque antenne se réunissent autant de fois que nécessaire. Trois réunions « RASED Circo » seront prévues au cours de l'année. Elles se dérouleront à la fin de chaque trimestre et permettront de faire le point sur les actions menées et la pertinence des actions conduites au regard des besoins repérés.

Les aides apportées par le RASED peuvent être des conseils que l'enseignant sera à même de mettre en œuvre au sein de la classe. Les prises en charge du maître E au sein même de la

classe doivent se développer. Elles évitent les méfaits de ruptures répétées et les difficultés de transfert entre ce qui est vécu en petits groupes et ce qui doit être réinvesti en grand groupe. Chaque enseignant veillera, dans ce cas, à adapter son emploi du temps. Pour les prises en charge effectuées hors de la classe, l'enseignant spécialisé et l'enseignant de la classe s'assureront que l'élève a les repères nécessaires pour reprendre le déroulement de la classe.

Les prises en charge rééducatives et les bilans psychologiques se feront le plus souvent hors de la classe.

5- Information sur le calendrier

Au cours des quatre premières semaines de l'année scolaire, les membres du RASED observent les élèves pour lesquels la poursuite du suivi a été actée à la fin de l'année dernière.

Pour les écoles élémentaires, les fiches de demande d'aide RASED pourront être rendues entre le 4 au 7 octobre 2022 après la signature du directeur.

Pour les écoles maternelles, les fiches de demande d'aide RASED pourront être rendues à compter de janvier 2023 la signature du directeur. Les élèves de GS pourront être accompagnés dans une dynamique de remédiation et de prévention ; pour ceux de MS, la prévention sera privilégiée.

L'implication de l'équipe RASED dans les dossiers pour les pré-orientations en SEGPA se traduira par l'aide à la passation des tests au retour des vacances d'octobre et la participation aux équipes éducatives. Les dossiers « tests » en vue des pré-orientations devront être remontés à la circonscription avant la fin du mois de janvier 2023, même sans bilan psychologique.

6- Priorités d'action du RASED

- Les aides spécialisées d'ordre pédagogique se concentreront prioritairement sur **les classes de CP et CE1**.
Les actions de remédiation/prévention pour les GS deviendront également prioritaires à partir de janvier 2023.
- Les prises en charge d'ordre psychologique et relationnelle ne sont pas concernées par les priorités précédemment citées.
- **A Camopi, la priorité de prise en charge pédagogique sera donnée aux élèves de cycle 3, uniquement au premier trimestre car ils n'ont jamais été pris en charge au cours des trois dernières années.**
- Chaque antenne élaborera son projet de prévention et son projet de remédiation. Chacune remettra un rapport d'activités au milieu du mois de juin 2023.

IEN MATOURY 1 / REGINA / OYAPOCK
Centre Commercial MAKOUPI
97351-MATOURY

Th. DE LACAZE

Thierry DE LACAZE
Inspecteur de l'Education Nationale
CCPD Matoury1-Régina-Oyapock